

# RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES DES USAGERS

## Le compostage partagé dans votre commune

Service déchets ménagers : 02 47 92 92 53. Morgan : 07 86 97 68 54

### 1. Pourquoi composter ? c'est inutile !

- Près de 30% de nos ordures ménagères sont compostables, soit environ 60 kg par an et par habitant. Composter, c'est réduire sa production de déchets et faire un geste pour l'environnement !
- Le compost est également une véritable mine d'or pour le jardin ! C'est un amendement naturel et gratuit pour faire pousser les légumes.
- Le compostage partagé est l'occasion d'activités et d'évènements conviviaux qui raviront tous les âges (lien social) :
  - tamisage du compost, particulièrement apprécié des enfants
  - distribution du compost, attendu des amateurs de jardinage
  - apéro/café compost qui rassemble les participants à l'occasion de diverses étapes du compostage...

### 2. Qui va s'en occuper ? Personne, c'est sûr !

Le site sera entretenu par un binôme de référents formés qui sont des personnes volontaires et qui s'engagent. Les personnes qui interviendront seront formées par la Communauté de communes.

### **3. Composter prend beaucoup trop de temps ! Je n'ai pas le temps pour ça !**

C'est une idée fausse, cela ne vous prendra pas plus de quelques minutes. Il suffit d'étaler vos déchets à chaque apport et d'ajouter un peu de matières sèches présentes sur le site, en grattant avec une petite griffe en surface, voilà tout !

Les opérations de brassage indispensables sont réalisées par les **référents**, en moyenne une fois par semaine, et ne durent pas plus de 5 minutes.

La distribution du compost est un temps convivial auquel vous n'êtes pas obligé de participer.

### **4. Le compostage, ça sent mauvais !**

Si l'apport est bien équilibré entre les biodéchets et les matières sèches, il n'y aura aucune odeur désagréable. Les matières sèches vont absorber les jus et vont prévenir les mauvaises odeurs.

Les odeurs désagréables alerteront le référent d'un dysfonctionnement. Le référent est formé pour le corriger rapidement, en brassant dans un premier temps et éventuellement en ajoutant des matières sèches dites carbonées (broyat de bois, feuilles mortes, paille...)

### **5. Le compost attire les rats et pleins d'autres animaux indésirables...**

En effet, le composteur est susceptible d'attirer des animaux tels que des rats. Cependant, avec ses côtés fermés et son couvercle, les animaux peuvent difficilement s'y introduire.

De plus, le fond de notre composteur est muni d'un grillage de maille inférieur à 2 cm, qui empêche le passage des animaux.

Le référent, de par ses actions de brassage hebdomadaire, empêchera un animal de s'installer, les rats n'apprécient pas la présence de l'Homme.

## **6. Franchement, vos composteurs, ça fait moche/ça va faire moche !**

Les lieux ont été déterminés en consultation avec les agents de la Communauté de commune et le bailleur/ le syndicat de copropriété et la mairie en fonction des critères imposés à respecter (ombre/surface mini 10m<sup>2</sup>/espace vert...)

Nous avons opté pour le bois au lieu du plastique pour qu'ils se fondent dans le paysage.

Il est placé à une distance confortable des premiers logements, mais visible et rapidement accessible pour ne pas démotiver les usagers.

## **7. Ça va encore nous couter cher ?**

Le matériel décrit ci-dessus et un soutien technique (conseils, réunions, formation et suivi) pour mener à bien notre projet de compostage partagé sont entièrement pris en charge par la Communauté de communes.

Au contraire, cela permettra de baisser les coûts en réduisant la quantité de déchets enfouis qui représente un coût considérable et amené à croître dans les années à venir.

## **8. Comme d'habitude, les gens vont faire n'importe quoi !**

Le référent contrôlera la bonne tenue du composteur qu'il gère.

Nous avons installé toute une signalétique et une poubelle à proximité du site, pour limiter les dysfonctionnements. Si vous en constatez un, nous vous serions reconnaissants d'appeler le service déchets ménagers au 02 47 92 92 53 pour nous en faire part.

## **9. On est à la campagne ici, les gens compostent chez eux !**

Vous avez complètement raison et d'ailleurs nous proposons des composteurs individuels.

Les composteurs partagés sont destinés aux personnes de centre bourg n'ayant pas la possibilité de composter chez eux.

Des personnes pour des raisons qu'il leur appartient, ne souhaitent pas composter individuellement et se sentent plus rassurées de le pratiquer de manière collective.